

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 27 MARS 2019

AFFAIRES ASSAINISSEMENT

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du Conseil Syndical du mardi 19 mars 2019 à 18h30 relative aux affaires relevant de la compétence assainissement, conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette réunion a été reconduite au mercredi 27 mars 2019 à 17 heures et, le comité syndical légalement convoqué s'est réuni à la STEP Nemosia en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Casimir WROBEL

Après appel des membres présents et la désignation d'une secrétaire de séance, Madame Christine LEDUC, le Président déclare la séance ouverte à 17h05

Présents :

M. WROBEL Casimir, Président, M. COFRECES Segundo, M. DEMASSON Frédéric (arrivé à 17h50 aff.diverses), Mme LEDUC Christine, M. PEGAZ FIORNET Guy, M. ROUX Philippe, M. TURPIN Jean, M. VIEIRA Orlando

Excusée avec procuration : Mme GUERPILLON Evelyne à Mme LEDUC Christine

Excusés : M. BAURY-SAILLY Frédéric, M. GRAVIER Denis, M. MACAK Daniel

Absents : M. GENEVIEVE Gérard, M. JOUE Gérard, M. MARTIN Jean Claude

Assistaient également à la réunion :

Mme PASKA Stéphanie, M. LECLOU Fabrice du SIAEP de Nemours Saint Pierre,

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Le Président rappelle les différentes affaires exposées lors de la précédente réunion du 5 février dernier et, à l'unanimité, les membres présents en adoptent le Procès-verbal.



Siège Social :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Nemours Saint Pierre (SIAEP)
41 Quai Victor Hugo – 77140 Nemours / ☎ : 01.64.28.85.01 / Siren : 257 703 397 / TVA intracommunautaire FR27 257 703 397

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

OBJET	DELIBERATION
COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CGCT	
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018	2019/016
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018	2019/017
AFFECTATION DU RESULTAT 2018	2019/018
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019	2019/019
EFFECTIF DU PERSONNEL POUR L'ANNEE 2018	2019/020
DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA POSE D'UNE SONDE DE NIVEAU SUR TROP PLEIN PR GYMNASSE	2019/021
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018	2019/022
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018	2019/023
AFFECTATION DU RESULTAT 2018	2019/024

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

OBJET	DELIBERATION
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018	2019/022
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018	2019/023
AFFECTATION DU RESULTAT 2018	2019/024
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019	2019/025

Siège Social :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Nemours Saint Pierre (SIAEP)

41 Quai Victor Hugo – 77140 Nemours / ☎ : 01.64.28.85.01 / Siren : 257 703 397 / TVA intracommunautaire FR27 257 703 397

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

OBJET	DELIBERATION	PAGE	
COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L. 2122.22 DU CGCT		4	
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018	2019/016	7	DOCUMENT BUDGETAIRE <u>CI-APRES</u>
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018	2019/017	10	
AFFECTATION DU RESULTAT 2018	2019/018	12	
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019	2019/019	13 à 22	
EFFECTIF DU PERSONNEL POUR L'ANNEE 2018	2019/020	23	
DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA POSE D'UNE SONDE DE NIVEAU SUR TROP PLEIN PR GYMNASSE	2019/021		
ANNEXE 1 : DETAIL DES COMPTES DU BUDGET PRIMITIF POUR 2019		32 à 36	
ANNEXE 2 : ETAT DES EMPRUNTS EN COURS AU 1 ^{ER} JANVIER 2019		37 à 39	

Siège Social :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Nemours Saint Pierre (SIAEP)

41 Quai Victor Hugo – 77140 Nemours / ☎ : 01.64.28.85.01 / Siren : 257 703 397 / TVA intracommunautaire FR27 257 703 397

Conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Président donne lecture des décisions prises dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée par délibération du 29 avril 2014, et en vertu de l'article L.2122-23 du CGCT.

Décision No	Attribution	Objet	Montant ou enveloppe prévisionnelle H.T.
2019001	PROMOSOFT	Contrat d'intervention au temps passé sur serveur et PC (forfait de 5 heures)	525.00 €
2019002	PROMOSOFT	Contrat d'extension de garantie et service du serveur (5 ans)	950.00 €
2019003	O.D.E.	Convention de mise à disposition de personnel	5 000.00 €
2019004	AD SITU	Mission d'audit et renégociation des assurances	2 500.00 €
2019005	TEST INGIENERIE	Mission d'AMO pour le renouvellement de l'autorisation de la STEP Nemosia	15 070.00 €

Le Comité Syndical, ayant entendu l'exposé du Président, prend acte des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du CGCT.

Siège Social :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Nemours Saint Pierre (SIAEP)
41 Quai Victor Hugo – 77140 Nemours / ☎ : 01.64.28.85.01 / Siren : 257 703 397 / TVA intracommunautaire FR27 257 703 397



**Comité Syndical
Du 27 mars 2019**

Document budgétaire 2019

Assainissement Collectif



SOMMAIRE

➤ Adoption du Compte de Gestion 2018	Pages 2 à 4
➤ Aperçu du Compte Administratif 2018	Page 5
➤ Adoption du Compte Administratif 2018	Page 6
➤ Affectation du résultat 2018	Page 7
➤ Section d'Exploitation du Budget Primitif 2019	Pages 8 à 10
➤ Section d'Investissement du Budget Primitif 2019	Pages 11 à 17
➤ Adoption du Budget Primitif 2019	Page 17

ANNEXES

➤ Annexe 1 – Détail des comptes du budget 2019	Pages 32 à 36
➤ Annexe 2 – Etat de la dette au 1 ^{er} janvier 2019	Pages 37 à 39

077038

TRES. NEMOURS SECTEUR PUBLIC LOC



CE

II-1

Exercice 2018

24900 - SI EAU ASST NEMOURS ST PIERRE
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 415 084,00	3 251 635,00	6 666 719,00
Titres de recettes émis (b)	520 621,87	1 075 151,73	1 595 773,60
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	520 621,87	1 075 151,73	1 595 773,60
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 415 084,00	3 251 635,00	6 666 719,00
Mandats émis (f)	556 596,83	904 560,72	1 461 157,55
Annulations de mandats (g)		13 047,51	13 047,51
Dépenses nettes (h = f - g)	556 596,83	891 513,21	1 448 110,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		183 638,52	147 663,56
(h - d) Déficit	35 974,96		

2

24900 - SI EAU ASST NEMOURS ST PIERRE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	263 019,64		-35 974,96		227 044,68
Fonctionnement	2 109 531,19		183 638,52		2 293 169,71
TOTAL I	2 372 550,83		147 663,56		2 520 214,39
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
29100-EAU SIVOM EAU ASST NEMOU					
Investissement	46 489,32		-198 562,53		-152 073,21
Fonctionnement	1 195 423,50	102 097,15	139 433,59		1 232 759,94
Sous-Total	1 241 912,82	102 097,15	-59 128,94		1 080 686,73
90400-SPANC SI EAU ASST NEMOUR					
Investissement					

24900 - SIEAU ASST NEMOURS ST PIERRE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
Fonctionnement			1 653,27		1 653,27
Sous-Total			1 653,27		1 653,27
TOTAL III	1 241 912,82	102 097,15	-57 475,67		1 082 340,00
TOTAL I + II + III	3 614 463,65	102 097,15	90 187,89		3 602 554,39

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2121-31, et après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer. Et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites de passer dans ses écritures, Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Considérant que les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice, sur proposition du Président, le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur.

Aperçu du Compte Administratif 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018	Chapitres	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	165 500,00	116 699,24	013	Atténuations de charges	0,00	1 389,52
012	Charges de personnel	141 000,00	133 683,12	70	Produits des services	739 704,00	699 943,66
65	Autres charges de gestion courante	182 700,00	181 484,82	74	Subventions d'exploitation	157 700,00	129 118,14
66	Charges financières	6 630,71	6 630,71	75	Autres produits gestion courante	111,99	112,59
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	35 788,97			Total recettes réelles	897 515,99	830 563,91
	Total dépenses réelles	536 619,68	438 497,89				
023	Virement à la section d'investissement	2 262 000,00		042	Opé d'ordre de transferts entre sections	244 587,82	244 587,82
042	Opé d'ordre de transferts entre sections	453 015,32	453 015,32		Total recettes d'ordre	244 587,82	244 587,82
	Total dépenses d'ordre	2 715 015,32	453 015,32	002	Excédent de fonctionnement reporté	2 109 531,19	
	TOTAL DEPENSES	3 251 635,00	891 513,21		TOTAL RECETTES	3 251 635,00	1 075 151,73

DEPENSES d'INVESTISSEMENT					RECETTES d'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018	Restes à réaliser	Chap.	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	120 195,33	0,00		10	Dotations, fonds divers & réserves	849,04	849,04	
21	Immobilisations corporelles	214 238,60	69 397,27	10 578,20	13	Subventions d'investissement	243 200,00	41 157,51	22 463,49
23	Immobilisations en cours	2 595 528,63	101 388,98	43 072,70	16	Emprunts & dettes assimilées	93 000,00	25 600,00	
16	Emprunts & dettes assimilées	141 222,76	141 222,76		23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	99 310,86				Total recettes réelles	437 049,04	67 606,55	22 463,49
	Total dépenses réelles	3 170 496,18	312 009,01	53 650,90	021	Virement de la section de fonctionnement	2 262 000,00		
040	Opé d'ordre de transferts entre sections	244 587,82	244 587,82		040	Opé d'ordre de transferts entre sections	453 015,32	453 015,32	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00		041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	
	Total dépenses d'ordre	244 587,82	244 587,82	0,00		Total recettes d'ordre	2 715 015,32	453 015,32	0,00
001	Solde d'exécution négatif N -1				001	Solde d'exécution positif N -1	263 019,64		
	TOTAL DEPENSES	3 415 084,00	556 596,83	53 650,90		TOTAL RECETTES	3 415 084,00	520 621,87	22 463,49

Le détail des comptes figure en annexe 1 (pages 32 à 36)

ADOPTION du COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Dépenses 2018	891 513,21	556 596,83	1 448 110,04
Recettes 2018	1 075 151,73	520 621,87	1 595 773,60
Résultat de l'exercice 2018	183 638,52	-	35 974,96
Résultat 2017 reporté	2 109 531,19	263 019,64	2 372 550,83
Résultat de clôture 2018	2 293 169,71	227 044,68	2 520 214,39
Reste à réaliser - Dépenses		53 650,90	
Reste à réaliser - Recettes		22 463,49	
Solde des R.A.R.		-	31 187,41
Résultat de clôture après R.A.R.	2 293 169,71	195 857,27	
RESULTAT CUMULE 2018	2 489 026,98		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif,

Vu le vote du budget primitif 2018 en date du 21 mars 2018,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le comptable,

Le Président ayant présenté les résultats de l'exercice 2018,

Sous la présidence de M. Philippe Roux, Vice-Président, le Président ayant quitté la salle, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le compte administratif 2018.

Il est constaté à la clôture de l'exercice 2018, un résultat de :

- + 2 293 169.71 € en section de fonctionnement
- + 195 857.27 € en section d'investissement (RAR compris),

Il est reporté au budget primitif 2019 :

- **2 293 169.71 €** au compte 002 « Excédent d'exploitation reporté N-1 » de la section de fonctionnement
- **227 044.68 €** au compte 001 « Solde d'exécution positif N-1 » de la section d'investissement

Vu le compte de gestion et le Compte Administratif 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

Sur proposition du Président, le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter le résultat de fonctionnement tel qu'énoncé ci-dessus

Le détail des différents éléments du budget a été présenté dans le rapport d'orientations budgétaires 2019, lors du Comité Syndical du 9 février 2019.

Le détail des comptes par chapitres figure en annexe 1 (pages 19 à 22)

La section de fonctionnement du Budget Primitif 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chap.	Libellé	Budget 2018	Réalisations 2018	Budget primitif 2019	Chap.	Libellé	Budget 2018	Réalisations 2018	Budget primitif 2019
011	Charges à caractère général	165 500,00	116 699,24	176 000,00	013	Atténuation de charges	0,00	1 389,52	0,00
012	Charges de personnel	141 000,00	133 683,12	138 000,00	70	Produits des services	739 704,00	699 943,66	700 630,00
65	Autres charges de gestion courante	182 700,00	181 484,82	188 000,00	74	Subventions d'exploitation	157 700,00	129 118,14	130 000,00
66	Charges financières	6 630,71	6 630,71	1 338,16	75	Autres produits gestion courante	111,99	112,59	112,49
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	35 788,97		36 558,84		Total recettes réelles	897 515,99	830 563,91	830 742,49
	Total dépenses réelles	536 619,68	438 497,89	544 897,00					
023	Virement à la section d'investissement	2 262 000,00		2 365 000,00	042	Opé d'ordre de transferts entre sections	244 587,82	244 587,82	246 652,80
042	Opé d'ordre de transferts entre sections	453 015,32	453 015,32	460 668,00		Total recettes d'ordre	244 587,82	244 587,82	246 652,80
	Total dépenses d'ordre	2 715 015,32	453 015,32	2 825 668,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	2 109 531,19		2 293 169,71
	TOTAL DEPENSES	3 251 635,00	891 513,21	3 370 565,00		TOTAL RECETTES	3 251 635,00	1 075 151,73	3 370 565,00

LES DEPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général

En 2018, les réalisations sont inférieures aux prévisions grâce à l'économie réalisée sur la mission de renouvellement de l'autorisation de la STEP Nemosia (15 000 €), du contrôle des bâtiments publics non réalisé (prévision 15 000 €), et à divers crédits partiellement utilisés (détail annexe 1)

Le budget 2019 comprend :

- les frais de fonctionnement courants du service (achats divers, télécommunications, affranchissement, assurances, loyer, provision pour entretien ponctuel, maintenance, locations, annonces, frais de formation éventuels, redevances pour passage des canalisations,...)

- et également les dépenses suivantes :

➤ Une mission complémentaire pour le dossier de renouvellement d'autorisation de la STEP Nemosia : 15 000 €

- Le diagnostic assainissement des bâtiments publics : 23 000 € (subventionné à 20 % par le Département et à 50 % par l'Agence de l'Eau)
- Le rapport de mise en conformité des bâtiments publics non conformes : enveloppe 24 000 € (subventionné à 20 % par le Département et à 50 % par l'Agence de l'Eau)
- Une mission de mise en concurrence des sociétés d'assurance : 2 500 €
- Frais de formation : 5 500 €
- Extension de garantie du serveur et maintenance : 2 200 €
- Prestations pour mise en sécurité du réseau informatique et des mails : 1 300 €

Soit une enveloppe globale de **176 000 €**.

Chapitre 012 – Charges de personnel

En 2019, le crédit inscrit de **138 000 €** comprend :

- La prestation d'entretien des locaux à l'ODE : 5 000 € (5 300 € en 2018)
- La rémunération du personnel et les charges dont rémunération du compte épargne temps (975€) : 123 000 € (124 000 € en 2018)
- Les cotisations aux divers organismes (Centre de gestion, CNAS, assurance du personnel, médecine du travail) : 5 000 € (6 800 € en 2018)
- Une réserve au chapitre de 5 000 €

Chapitre 65 – Charges de gestion courante

En 2019, le crédit inscrit de **188 000 €** comprend :

- La rémunération du fermier pour l'entretien et le curage des réseaux d'eau pluviale : 155 000 € (réévaluée)
- Les droits d'utilisation du logiciel SEGILOG (finances, paie, courrier, comités) et ACTES (télétransmission des actes administratifs), et des anti-virus : 5 000 €
- Les indemnités des élus : 27 500 €
- Une provision de créances admises en non-valeur : 500 €

Chapitre 66 – Charges financières

Le remboursement des intérêts 2019 s'élève à **1 338.16 €**.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Provision de **5 000 €**

Chapitre 022 – Dépenses imprévues

Un crédit de **36 558.84 €** est inscrit.

En cas de besoin, ce chapitre fait l'objet d'un prélèvement sur décision du Président, avec information au Comité syndical suivant.

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 2 365 000 €

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Dotations aux amortissements pour **460 668 €**

LES RECETTES

Chapitre 70 – Produits des services

Réalisation 2018 : 699 943.66 € dont 620 239.66 € pour la surtaxe (baisse de la consommation en 2017), et 79 704 € pour la contribution des communes.

En 2019, il est prévu un crédit de **700 630 €** correspondant à :

- La surtaxe : 620 000 € (les acomptes 2018 ont été calculés sur la base 2017 très élevée, et la consommation 2018 ayant diminué, le solde 2018 à percevoir en 2019 sera quasiment nul, d'où une prévision plutôt basse pour l'année 2019)
- La contribution des communes : 80 630 € (réévaluée)

Chapitre 74 – Subventions, participations

En 2018 le syndicat a perçu la prime épuration 2017 pour 115 466.14 €, et un acompte de 13 652 € au titre de la subvention de l'Agence de l'eau pour la campagne RSDE STEP Nemosia.

Pour 2019, une recette de **130 000 €** est prévue pour :

- Le solde de subvention de l'Agence de l'eau pour les d'analyses des rejets de la STEP : 3 000 €
- Les subventions estimées du Département et de l'Agence de l'eau pour les diagnostics des bâtiments publics et le rapport de mise en conformité (70%) : 27 000 €
- La prime épuration 2018 : 100 000 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Il s'agit de la redevance d'occupation du domaine public due par le délégataire, calculée sur la longueur des réseaux et le m2 de bâtiments, soit **112.49 €**

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Amortissements des subventions d'investissement : **246 652.80 €**

Chapitre 002 – Excédent d'exploitation reporté

Affectation du résultat de fonctionnement 2018 : **2 293 169.71 €**

La section d'investissement du Budget Primitif 2019

LES DEPENSES

DEPENSES d'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018	Restes à réaliser	Propositions 2019	Budget primitif 2019
20	Immobilisation incorporelles	120 195,33	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	214 238,60	69 397,27	10 578,20	151 600,00	162 178,20
23	Immobilisations en cours	2 595 528,63	101 388,98	43 072,70	2 741 400,00	2 784 472,70
16	Emprunts & dettes assimilées	141 222,76	141 222,76		148 041,63	148 041,63
020	Dépenses imprévues	99 310,86			82 831,67	82 831,67
	Total dépenses réelles	3 170 496,18	312 009,01	53 650,90	3 223 873,30	3 277 524,20
040	Opé d'ordre de transferts entre sections	244 587,82	244 587,82		246 652,80	246 652,80
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total dépenses d'ordre	244 587,82	244 587,82	0,00	246 652,80	246 652,80
001	Solde d'exécution négatif N -1					
	TOTAL DEPENSES	3 415 084,00	556 596,83	53 650,90	3 470 526,10	3 524 177,00

❖ Restes à réaliser 2018 :

ETAT DES RESTES A REALISER H.T. - Dépenses	
Chapitre 21	10 578,20
STEP NEMOSIA - pose de fourreaux p/ligné France Telecom	4 581,20
Remplacement du serveur	5 997,00
Chapitre 23	43 072,70
STEP Poligny	13 448,40
Broyeur Bignon	7 100,00
Canalisation DN600	12 191,00
Canalisation Souvenir/Grand montagne - MOE	10 333,30
TOTAL DES RAR DEPENSES	53 650,90

❖ Investissements divers réalisés en 2018 (chapitre 21):

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS DIVERS REALISES EN 2018	MONTANTS HT
STEP NEMOSIA	46 988,34
Modification de la conduite local centrifugeuse	2 875,71
Pose d'une rampe de lavage au bassin d'orage	13 291,80
Pose d'un by-pass de renvoi des eaux bassin d'orage	5 940,00
Pose d'une sonde silo à chaux	7 380,00
Installation de garde-corps local désodorisation	9 427,48
Fermeture des entrées sous-toiture (anti-volatiles)	4 038,85
Pose de stores salle de réunion	4 034,50
AUTRES	22 408,93
Redimensionnement cana. PR Barauderie à Darvault	21 784,47
Achat de 2 armoires de rangement	377,26
Achat d'une vitrine d'affichage extérieur	247,20
TOTAL	69 397,27

❖ Opération achevée en 2018 :

OPERATIONS	MONTANT H.T.	
TRAVAUX STEP NEMOSIA : Remplacement partiel canalisation de rejet au Loing (DN 600) cassées par racines des arbres	Coût	113 726
	Subv° AESN 40%	- 45 490
	Subv° département 10 %	- 10 387
	Coût net pour le SIAEP	57 849
	Avance remboursable 20%	25 600
	soit une annuité de 1 707 €/15 ans	

❖ Dépenses d'investissement inscrites au budget 2019 :

CHAPITRE 20 - Immobilisations incorporelles	Coût H.T.	Subventions attendues
Campagne RSDE lancée en 2018 : Réalisation d'un diagnostic amont en cas de dépassements des normes	100 000 €	80 000 €
Subvention de l'Agence de l'Eau : 80 %		
CHAPITRE 21 - Immobilisations corporelles	Coût H.T.	Subventions attendues
<u>STEP NEMOSIA :</u>		
Pose de détecteurs incendie et alarme dans les locaux	20 000 €	- €
Renouvellement du carrelage local réactif	8 100 €	- €
Peinture extérieure Bâtiment principal ossature métallique	15 000 €	- €
<u>Réseaux :</u>		
Pose d'une sonde de niveau du trop plein du PR gymnase point A2 pour mise aux normes	5 000 €	2 000 €
<u>Autres :</u>		
Equipement informatique pour sécurisation du réseau	1 500 €	- €
Achat d'un vidéoprojecteur et d'un écran pour salle réunion SIAEP	2 000 €	- €
TOTAL	51 600 €	2 000 €

S'ajoute au chapitre 21 une réserve pour travaux divers de **100 000 €**, et les restes à réaliser de **10 578.20 €**

CHAPITRE 23 - Immobilisations en cours

	OPERATIONS	MONTANTS ESTIMATIFS H.T.		Déjà financé dont RAR	A inscrire au budget 2019	2020
P R O G R A M M E	Poste de Refoulement Bignon : Mise en place de pompes sécatrices	Coût	66 000	11 573	54 427	
		Subv° AESN 40%	24 600	-	24 600	
		Coût net estimé	41 400	11 573	29 827	-
		Avance remboursable 20 %	12 000	-	12 000	
D E	Travaux STEP Poligny : Réhabilitation de la Station	Coût (estimatif)	1 270 000	37 529	200 000	1 032 471
		Subvention AESN :				
		Etudes : 50 %	275 600	-	18 000	257 600
		Travaux : 40 %				
	Subv° département 25 %	157 000	-		157 000	
	Coût net estimé	837 400	37 529	182 000	617 871	
	Avance remboursable 20 %	128 000	-		128 000	
T R A V A U X	Rue Grande Montagne / Rue du Souvenir : Renouvellement partiel réseau eaux usées secteur	Coût (estimatif)	317 000	24 257	292 743	
		Subv° AESN 40% plafonné	118 900	-	56 000	62 900
		Subv° département 10 %	26 000	-	14 000	12 000
		Coût net estimé	172 100	24 257	222 743	-
	Avance remboursable 20%	59 400	-	59 400		
	Canalisation DN 500 passant sous ALDI : travaux de remplacement de canalisation vétuste	Coût	130 000	-	130 000	
		Subv° AESN 40 % plafonné	48 000	-	48 000	
		Subv° département 10 %	12 000	-	12 000	
		Coût net estimé	70 000	-	70 000	-
	Avance remboursable 20%	24 000	-	24 000		
	TOTAL PROGRAMME DE TRAVAUX	Coût	1 783 000	73 360	677 169	1 032 471
		Subventions	662 100	-	172 600	489 500
		Coût net estimé	1 120 899	73 360	504 569	542 971
		Avances remboursables	223 400	-	95 400	128 000

En plus des 680 000 € prévus en 2019 pour le programme de travaux ci-dessus, le chapitre 23 comporte également :

- 1 030 000 € de provision pour la STEP de Poligny part travaux
- 931 400 € pour les travaux imprévus et futurs
- 100 000 € pour des avances et acomptes
- 43 072.70 € pour les restes à réaliser

Soit un total de **2 784 472.70 €**

Chapitre 16 – Emprunts

Le remboursement en capital pour l'année 2019 s'élève **148 041.63 €**

Chapitre 020 – Dépenses imprévues

Un crédit de **82 831.67 €** est inscrit

En cas de besoin, ce chapitre fait l'objet d'un prélèvement sur décision du Président, avec information au Comité syndical suivant.

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Amortissement des subventions d'investissement : **246 652.80 €**

RECETTES

RECETTES d'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018	Restes à réaliser	Propositions 2019	Budget primitif 2019
10	Dotations, fonds divers & réserves	849,04	849,04		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	243 200,00	41 157,51	22 463,49	254 000,83	276 464,32
16	Emprunts & dettes assimilées	93 000,00	25 600,00		95 000,00	95 000,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
	Total recettes réelles	437 049,04	67 606,55	22 463,49	449 000,83	471 464,32
021	Virement de la section de fonctionnement	2 262 000,00			2 365 000,00	2 365 000,00
040	Opé d'ordre de transferts entre sections	453 015,32	453 015,32		460 668,00	460 668,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total recettes d'ordre	2 715 015,32	453 015,32	0,00	2 825 668,00	2 825 668,00
001	Solde d'exécution positif N -1	263 019,64			227 044,68	227 044,68
	TOTAL RECETTES	3 415 084,00	520 621,87	22 463,49	3 501 713,51	3 524 177,00

Chapitre 10 – Dotations et fonds divers

Réalisation 2018 : remboursement FCTVA au titre de l'année 2016

Le budget assainissement étant devenu un budget H.T depuis le 1^{er} janvier 2017, il ne percevra plus de FCTVA à compter de l'année 2019

Chapitre 13 – Subventions

En 2018, des subventions ont été versées pour les travaux du dégrilleur Gymnase (solde de 7 744€), et pour la canalisation DN600 de la STEP Nemosia (33 413.51 €)

En 2019, sont inscrites pour **254 000 €** les subventions suivantes :

- Pose des pompes sécatrices sur PR Bignon : 24 000 €
- Etudes de la STEP de Poligny : 18 000 €
- Renouvellement partiel cana Rue du Souvenir/Grande Montagne : 70 000 €
- Remplacement de la canalisation Mont-Saint-Martin : 60 000 €
- Pose d'un trop-plein au PR Gymnase (point A2) : 2 000 €
- Diagnostic amont (suite à campagne de recherche de micro-polluants) : 80 000 €

Auxquelles s'ajoute le reste à réaliser pour les subventions de la cana DN600 STEP : 22 463.49 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Réalisation 2018 : avance remboursable de l'Agence de l'eau pour la cana de la STEP : 25 600 €

En 2019, les avances remboursables prévues sont estimées à 95 000 € soit :

- Pompes sécatrices du Bignon : 12 000 €
- Rue du Souvenir/Grande Montagne : 59 000 €
- Remplacement de la canalisation Mont-Saint-Martin : 24 000 €

Chapitre 23 – Immobilisations en cours

Crédit de 100 000 € pour la déduction des éventuels avances et acomptes versés.

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Amortissement des immobilisations 460 668 €

Chapitre 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement

Excédent d'investissement de l'exercice 2018 hors restes à réaliser 227 044.68 €

ADOPTION du BUDGET PRIMITIF pour 2019

- ✓ Considérant que les orientations budgétaires pour l'année 2019 ont bien été présentées par le Président le 5 février 2019.
- ✓ Considérant le projet de Budget Primitif 2019 soumis au Comité Syndical qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'Exploitation	3 370 565.00 €	3 370 565.00 €
Section d'Investissement	3 524 177.00 €	3 524 177.00 €
TOTAL	6 894 742.00 €	6 894 742.00 €

- ✓ Rappelle que le budget du service assainissement collectif est assujéti à la TVA depuis le 1^{er} janvier 2017.

Sur proposition du Président, le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter le budget primitif pour 2019 tel que présenté.

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée ;
Le Président expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois nécessaires au fonctionnement des services syndicaux.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le tableau des emplois de la collectivité pour l'année 2019, comme suit :

	Pourvu	Temps de travail
Collaborateur de cabinet	1	35h hebd.
Filière Administrative :		
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	35h hebd.

Il est précisé que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés, sont inscrits au budget de l'exercice 2019.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA POSE D'UNE SONDE DE NIVEAU SUR TROP PLEIN PR GYMNASE

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2018/023 relative aux engagements du SIAEP auprès du Département pour l'obtention de subventions,

Vu la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie que le Syndicat s'engage à réaliser les travaux d'assainissement sous « Charte Qualité »,

Le Président expose que la non-conformité en performance du système de traitement notifiée par la Police de l'Eau, en raison de l'absence d'équipement d'autosurveillance du point A2 (PR Gymnase), a entraîné une minoration de 20 000 € de la prime épuration versée en 2018 par l'Agence de l'Eau. Il est donc prévu au budget 2019 la pose d'une sonde de niveau sur trop plein pour un coût est estimé à 5 000 € H.T.

Cette opération est subventionnable à 40% par l'Agence de l'Eau et à 10 % par le Département.

Le Comité syndical, sur proposition du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de l'autoriser à déposer les dossiers de demandes de subventions, à signer tous les documents s'y rapportant et à s'engager à réaliser les travaux sous "Charte qualité".

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

OBJET	DELIBERATION	PAGE	
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018	2019/022	27	<u>DOCUMENT BUDGETAIRE</u> <u>CI-APRES</u>
ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018	2019/023	28	
AFFECTATION DU RESULTAT 2018	2019/024	29	
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018	2019/025	30	



**Comité Syndical
Du 27 mars 2019**

Document budgétaire 2019

Service Assainissement Non Collectif

SOMMAIRE

- Adoption du Compte de Gestion 2018 Page 3
- Aperçu du Compte Administratif 2018 Page 4
- Adoption du Compte Administratif 2018 Page 4
- Affectation du résultat 2018 Page 5
- Adoption du Budget Primitif 2019 Page 6

077038

TRES. NEMOURS SECTEUR PUBLIC LOC



II-1

Exercice 2018

90400 - SPANC SIEAU ASST NEMOURS
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		10 000,00	10 000,00
Titres de recettes émis (b)		3 403,50	3 403,50
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		3 403,50	3 403,50
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		10 000,00	10 000,00
Mandats émis (f)		4 950,93	4 950,93
Annulations de mandats (g)		3 200,70	3 200,70
Dépenses nettes (h = f - g)		1 750,23	1 750,23
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excedent		1 653,27	1 653,27
(h - d) Déficit			

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2121-31, et après

- S'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,
- S'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrites de passer dans ses écritures, Considérant que les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice,

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

APERCU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Section d'Exploitation :

DEPENSES d'EXPLOITATION				RECETTES d'EXPLOITATION			
Chapitre	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018	Chapitre	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	10 000.00	1 750.23	70	Produits des services	10 000.00	3 403.50
DEPENSES de l'EXERCICE		10 000.00	1 750.23	RECETTES de l'EXERCICE		10 000.00	3 403.50

ADOPTION du COMPTE ADMINISTRATIF pour 2018

Section d'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés	0,00	
Opérations de l'exercice	1 750.23	3 403.50
TOTAL	1 750.23	3 403.50
Résultat de clôture	+ 1 653.27	

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif,

Vu le vote du budget primitif 2018 en date du 21 mars 2018,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2018 dressé par le comptable,

Considérant la présentation des résultats de l'exercice 2018 par le Président,

Sous la présidence de M. Philippe Roux, Vice-Président, le Président ayant quitté la salle, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'approuver le compte administratif 2018.

Il est constaté à la clôture de l'exercice 2018, un résultat de + 1 653.27 € en section de fonctionnement.

Il est reporté au budget primitif 2019, **1 653.27 €** au compte 002 « Excédent d'exploitation reporté N-1 » de la section de fonctionnement

Vu le compte de gestion et le Compte Administratif 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité le Comité syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement tel qu'énoncé ci-dessus

Détail du Budget Primitif 2019 du Service Assainissement Non Collectif

Chapitre	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget 2019	Chapitre	Libellé	Budget 2018	Réalisé 2018	Budget 2019
011	Charges à caractère général	10 000.00	1 750.23	5 000.00	70	Produits des services	10 000.00	3 403.50	3 346.73
	Compte 611 Sous-traitance					Compte 70128 Autres taxes et redevances			
					002	Excédent de fonctionnement reporté	0.00	0.00	1 653.27
DEPENSES de l'EXERCICE		10 000.00	1 750.23	5 000.00	RECETTES de l'EXERCICE		10 000.00	3 403.50	5 000.00

Depuis 2011, sous l'ancien contrat de prestation de service avec la SAUR, les installations d'assainissement individuel de 448 logements ont été contrôlées. Pour mémoire, le coût d'un contrôle était de 90.16 € H.T., étalé sur 4 ans, la facturations ont ainsi été établies jusqu'en 2018. Ce type de contrat impliquait que le Syndicat percevait du délégataire les recettes qu'il a encaissées, et lui reverse ensuite.

Le nouveau contrat de DSP intègre les contrôles de bon fonctionnement, cela sera une prestation de service du délégataire qui ne figurera plus au budget du SPANC.

En 2019, le SIAEP percevra essentiellement les reliquats de paiements.

ADOPTION du BUDGET PRIMITIF 2019 du Service Assainissement Non Collectif

- ✓ Considérant que les orientations budgétaires pour l'année 2019 ont été présentées par le Président le Mardi 5 mars 2019,
- ✓ Considérant le Budget Primitif 2019 soumis au Comité Syndical, s'équilibrant comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'Exploitation	5 000,00	5 000,00

- ✓ Précise que le budget du service assainissement non collectif est assujéti à la TVA depuis le 1^{er} janvier 2017.

Sur proposition du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adopter le budget primitif pour 2019 tel que présenté.

AFFAIRES DIVERSES

Le Président informe l'assemblée qu'aucune affaire diverse n'est spécifiquement à l'ordre du jour de ce conseil, rappelant qu'une conséquente présentation des travaux réalisés l'an passé et ceux à venir sur 2019 ayant eu lieu lors du précédent conseil du 5 février dernier.

Le Président précise à l'assemblée que la prochaine réunion du conseil est envisagée le mardi 14 mai 2019 à 18h30 et, après avoir remercié Madame Paska pour la qualité des supports présentés, l'ordre du jour étant épuisé lève la séance à 17h50.

Le Président,

Signature apposée le 04/04/2019

Casimir WROBEL

La Secrétaire

Signature apposée le 04/04/2019

Christine LEDUC

EN PAGES SUIVANTES FIGURENT LES ANNEXES PRÉSENTÉS EN SÉANCE, À SAVOIR : Pages 32 à 36 : Annexe 1 (Détail des comptes du budget primitif pour 2019)
Pages 37 à 39 : Annexe 2 (Etat des emprunts en cours au 1^{er} janvier 2019)

ANNEXE 1

Détail des comptes Du Budget primitif 2019

BUDGET PRIMITIF 2019 - DETAIL PAR COMPTES
SIAEP NEMOURS - ASSAINISSEMENT

Fonctionnement-Dépenses		Exercice 2018			Exercice 2019
		Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	
011 Charges à caractère général					
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 400,00	1 545,32	110,4%	1 500,00
6064	Fournitures administratives	1 700,00	673,50	39,6%	1 400,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	331,85	66,4%	500,00
6132	Locations immobilières	8 200,00	8 084,14	98,6%	8 200,00
6135	Locations mobilières	3 300,00	2 151,48	65,2%	3 100,00
61521	Entretien et réparation sur biens immobiliers	1 000,00	900,00	90,0%	2 000,00
61523	Entretien et réparations sur réseaux	5 000,00	735,00	0,0%	4 000,00
6156	Maintenance	4 200,00	3 548,37	84,5%	5 500,00
6161	Mutirisques	26 100,00	26 039,00	99,8%	27 000,00
6168	Autres assurances	15 000,00	11 989,00	79,9%	13 000,00
618	Divers	10 540,00	3 656,11	34,7%	12 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	577,96	0,58	1 000,00
6226	Honoraires	4 600,00	4 680,86	0,0%	4 700,00
6228	Honoraires divers	23 660,00	14 163,75	59,9%	45 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	560,00	18,7%	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,0%	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,0%	100,00
6238	Divers	1 000,00	119,49	0,0%	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	426,01	42,6%	1 300,00
6257	Receptions	1 200,00	75,91	6,3%	1 200,00
6261	Frais d'affranchissement	1 900,00	689,92	36,3%	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	2 700,00	2 715,30	100,6%	3 000,00
6288	Autres frais divers	36 500,00	21 328,56	58,4%	24 000,00
6378	Autres taxes et redevances	12 000,00	11 707,71	97,6%	12 000,00
Total	011 Charges à caractère général	165 500,00	116 699,24	70,5%	176 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés					
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	4 620,10	46,2%	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	68,40	68,4%	70,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 500,00	1 222,48	81,5%	1 250,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	300,00	224,96	75,0%	250,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	59 000,00	58 132,92	98,5%	58 500,00
6414	Indemnités et avantages divers	32 000,00	33 889,60	105,9%	33 000,00
6415	Supplément familial	100,00	54,96	55,0%	60,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 000,00	13 533,73	90,2%	14 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	16 250,00	15 466,48	95,2%	15 800,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	500,00	410,00	82,0%	450,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	250,00	194,00	77,6%	200,00
648	Autres charges de personnel	6 000,00	5 865,49	97,8%	4 420,00
Total	012 Charges de personnel et frais assimilés	141 000,00	133 683,12	94,8%	138 000,00
022 Dépenses imprévues (exploitation)					
022	Dépenses imprévues (exploitation)	35 788,97	0,00	0%	36 558,84
Total	022 Dépenses imprévues (exploitation)	35 788,97	0,00	0%	36 558,84
023 Virement à la section d'investissement					
023	Virement à la section d'investissement	2 262 000,00	0,00	0%	2 365 000,00
Total	023 Virement à la section d'investissement	2 262 000,00	0,00	0%	2 365 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section					
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	453 015,32	453 015,32	100%	460 668,00
Total	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	453 015,32	453 015,32	100%	460 668,00

19

65 Autres charges de gestion courante					
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	5 000,00	3 694,96	73,9%	5 000,00
6531	Indemnités	26 400,00	26 153,98	99,1%	26 400,00
6533	Cotisations de retraite	1 100,00	1 098,64	99,9%	1 100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00	0,0%	500,00
658	Charges diverses de la gestion courante	150 000,00	150 537,24	100,4%	155 000,00
Total 65	Autres charges de gestion courante	182 700,00	181 484,82	99,3%	188 000,00
66 Charges financières					
66111	Intérêts réglés à échéance	10 464,83	10 464,83	100%	5 352,66
661121	Montant des ICNE de l'exercice	4 014,50	4 014,50	100%	0,00
661122	Montant des ICNE de l'exercice N-1	-7 848,62	-7 848,62	100%	-4 014,50
Total 66	Charges financières	6 630,71	6 630,71	100%	1 338,16
67 Charges exceptionnelles					
6711	Intérêts moratoires	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0%	5 000,00
Total 67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0%	5 000,00
Total Fonctionnement - Dépenses		3 251 635,00	891 513,21	27,4%	3 370 565,00

Fonctionnement-Recettes		Exercice 2018			Exercice 2019
		Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	
002 Résultat d'exploitation reporté					
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	2 109 531,19	0,00	0%	2 293 169,71
Total 002	Résultat d'exploitation reporté	2 109 531,19	0,00	0%	2 293 169,71
013 Atténuations de charges					
64198	Autres remboursements	0,00	438,52	#DIV/0!	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	951,00	#DIV/0!	0,00
Total 013	Atténuations de charges	0,00	1 389,52	#DIV/0!	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section					
777	Quote-part des subventions, versées au résultat de l'exercice	244 587,82	244 587,82	100%	246 652,80
7811	Reprises sur amort. des immo incorporelles et corporelles	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00
Total 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	244 587,82	244 587,82	100%	246 652,80
70 ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises					
70128	Autres taxes et redevances	660 000,00	620 239,66	94,0%	620 000,00
7063	Contributions des communes (eaux pluviales)	79 704,00	79 704,00	100%	80 630,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0%	0,00
7067	Remboursements de frais	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00
Total 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	739 704,00	699 943,66	94,6%	700 630,00
74 Subventions d'exploitation					
741	Primes d'épuration	130 000,00	115 466,14	88,8%	100 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	27 700,00	13 652,00	49,3%	30 000,00
Total 74	Subventions d'exploitation	157 700,00	129 118,14	81,9%	130 000,00
75 Autres produits de gestion courante					
757	Redevances	111,99	112,59	100,5%	112,49
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,0%	0,00
Total 75	Autres produits de gestion courante	111,99	112,59	100,5%	112,49
77 Produits exceptionnels					
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	#DIV/0!	0,00
Total 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0%	0,00
Total Fonctionnement - Recettes		3 251 635,00	1 075 151,73	33,1%	3 370 565,00

20

Siège Social :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de Nemours Saint Pierre (SIAEP)

41 Quai Victor Hugo - 77140 Nemours / ☎ : 01.64.28.85.01 / Siren : 257 703 397 / TVA intracommunautaire FR27 257 703 397

BUDGET PRIMITIF 2019 - DETAIL PAR COMPTES

Investissement - Dépenses		Exercice 2018			Restes à réaliser	Exercice 2019	
		Budget voté	Total réalisé	% Réalisé		Propositions 2019	Budget total
020 Dépenses imprévues (investissement)							
020	Dépenses imprévues (investissement)	99 310,86	0,00	0%		82 831,67	82 831,67
Total	020 Dépenses imprévues (investissement)	99 310,86	0,00	0%		82 831,67	82 831,67
040 Opérations d'ordre de transfert entre section							
139111	Agence de feu	154 915,26	154 915,26	100%		156 464,26	156 464,26
13912	Régions	63 519,47	63 519,47	100%		63 519,45	63 519,45
13913	Départements	17 278,09	17 278,09	100%		17 794,09	17 794,09
13918	Autres	8 875,00	8 875,00	100%		8 875,00	8 875,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	#DIV/0!		0,00	0,00
Total	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	244 587,82	244 587,82	100%		246 652,80	246 652,80
16 Emprunts et dettes assimilées							
1641	Emprunts en euros	108 771,91	108 771,91	100%		113 884,09	113 884,09
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions	32 450,85	32 450,85	100%		34 157,54	34 157,54
Total	16 Emprunts et dettes assimilées	141 222,76	141 222,76	100%		148 041,63	148 041,63
20 Immobilisations incorporelles							
2031	Frais d'études	120 000,00	0,00	0%		100 000,00	100 000,00
2051	Concessions et droits similaires	195,33	0,00	0%		0,00	0,00
Total	20 Immobilisations incorporelles	120 195,33	0,00	0%	0,00	100 000,00	100 000,00
21 Immobilisations corporelles							
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments d'exploitation	72 711,80	46 988,34	64,6%	4 581,20	43 100,00	47 681,20
21532	Réseaux d'assainissement	129 429,80	21 784,47	16,8%	0,00	105 000,00	105 000,00
2181	Install. générales, agenc., aménagt divers	5 000,00	0,00	0,0%		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 997,00	0,00	0,0%	5 997,00	1 500,00	7 497,00
2184	Mobilier	500,00	377,26	75,5%	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	600,00	247,20	41,2%	0,00	2 000,00	2 000,00
Total	21 Immobilisations corporelles	214 238,60	69 397,27	32%	10 578,20	151 600,00	162 178,20
23 Immobilisations en cours							
2313	Constructions	1 174 443,20	12 293,70	0,0%	13 448,40	1 230 000,00	1 243 448,40
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 321 085,43	89 095,28	6,7%	29 624,30	1 411 400,00	1 441 024,30
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos	100 000,00	0,00	0%	0,00	100 000,00	100 000,00
Total	23 Immobilisations en cours	2 595 528,63	101 388,98	3,9%	43 072,70	2 741 400,00	2 784 472,70
Total	Investissement - Dépenses	3 415 084,00	556 596,83	16,3%	53 650,90	3 470 526,10	3 524 177,00

BUDGET PRIMITIF 2019 - DETAIL PAR COMPTES

Investissement - Recettes

	Exercice 2018			Restes à réaliser	Exercice 2019	
	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé		Propositions 2019	Budget total
001 Solde d'exécution de la section						
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	263 019,64	0,00	0%		227 044,68	227 044,68
Total 001 Solde d'exécution de la section	263 019,64	0,00	0%		227 044,68	227 044,68
021 Virement de la section d'exploitation						
021 Virement de la section d'exploitation	2 262 000,00	0,00	0%		2 365 000,00	2 365 000,00
Total 021 Virement de la section d'exploitation	2 262 000,00	0,00	0%		2 365 000,00	2 365 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section						
2805 Concessions et droits similaires, brevets, licences,...	0,00	0,00	100%		0,00	0,00
28121 Terrains nus	2 318,96	2 318,96	100%		2 319,91	2 319,91
281315 Bâiments administratifs	47 464,38	47 464,38	100%		47 465,13	47 465,13
281351 Bâiments d'exploitation	76 641,17	76 641,17	100%		79 774,17	79 774,17
281532 Réseaux d'assainissement	299 726,40	299 726,40	100%		305 515,84	305 515,84
281562 Service d'assainissement	18 787,95	18 787,95	100%		18 787,95	18 787,95
2817351 Bâiments d'exploitation	1 218,64	1 218,64	100%		1 218,64	1 218,64
2817532 Réseaux d'assainissement	3 711,27	3 711,27	100%		3 711,27	3 711,27
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	2 777,55	2 777,55	100%		1 049,63	1 049,63
28184 Mobilier	201,00	201,00	100%		578,26	578,26
28188 Autres	168,00	168,00	100%		247,20	247,20
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	453 015,32	453 015,32	100%		460 668,00	460 668,00
10 Dotations, fonds divers et réserves						
10222 F.C.T.V.A.	849,04	849,04	100%		0,00	0,00
1068 Autres réserves	0,00	0,00	#DIV/0!		0,00	0,00
Total 10 Dotations, fonds divers et réserves	849,04	849,04	100,0%		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement						
13111 Agence de l'eau	177 200,00	33 202,00	18,7%	20 032,00	228 000,00	248 032,00
1313 Départements	66 000,00	7 955,51	12%	2 431,49	26 000,83	28 432,32
Total 13 Subventions d'investissement	243 200,00	41 157,51	16,9%	22 463,49	254 000,83	276 464,32
16 Emprunts et dettes assimilées						
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	93 000,00	25 600,00	27,5%		95 000,00	95 000,00
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	93 000,00	25 600,00	27,5%		95 000,00	95 000,00
23 Immobilisations en cours						
238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations	100 000,00	0,00	0,0%		100 000,00	100 000,00
Total 23 Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,0%		100 000,00	100 000,00
Total Investissement - Recette	3 415 084,00	520 621,87	15,2%	22 463,49	3 501 713,51	3 524 177,00

ANNEXE 2

Etat des emprunts en cours au 1^{er} janvier 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel Q/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 524 490,17									
1641 Emprunts en euros (total)					1 524 490,17									
MIN13487EUR/01	SA C.F.F.L. - SFIL	01/04/1999		01/04/2000	1 524 490,17	F		4,7	4,7		A	P	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					479 088,68									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					479 088,68									
04098700	EPA AGENCE DE L'EAU	04/08/2005		04/08/2006	24 316,00	F		0,0	0,0		A	P	N	A-1
04098701	EPA AGENCE DE L'EAU	05/12/2007		05/12/2008	28 884,00	F		0,0	0,0		A	P	N	A-1
06225600	EPA AGENCE DE L'EAU	15/05/2007		15/05/2008	39 265,00	F		0,0	0,0		A	P	N	A-1
10060341/01	EPA AGENCE DE L'EAU	18/11/2009		17/11/2010	11 750,00	F		0,0	0,0		A	C	N	A-1
0622561	EPA AGENCE DE L'EAU	01/08/2011		10/08/2012	29 335,00	F		0,0	0,0		A	P	N	A-1
10115901/01	EPA AGENCE DE L'EAU	10/07/2011		10/07/2012	87 150,00	F		0,0	0,0		A	P	N	A-1
10337821/01	EPA AGENCE DE L'EAU	15/01/2013		06/02/2014	39 428,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
10198811/01	EPA AGENCE DE L'EAU	15/07/2010		15/09/2015	118 538,68	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
10456411/01	EPA AGENCE DE L'EAU	19/11/2013		14/09/2017	74 822,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
1077001	EPA AGENCE DE L'EAU	15/02/2018		06/09/2019	25 600,00	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
Total général					2 003 578,85									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		113 884,09					113 884,09	5 352,66	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		113 884,09					113 884,09	5 352,66	0,00	0,00
MIN134878EUR/01	N	0,00		113 884,09	0,25	F		4,7	113 884,09	5 352,66	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		294 481,24					34 157,54	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0,00		294 481,24					34 157,54	0,00	0,00	0,00
04098700	N	0,00		3 242,13	1,58	F		0,0	1 621,07	0,00	0,00	0,00
04098701	N	0,00		7 702,40	3,92	F		0,0	1 925,60	0,00	0,00	0,00
06225600	N	0,00		10 470,66	3,33	F		0,0	2 617,67	0,00	0,00	0,00
10060341/01	N	0,00		4 700,03	5,83	F		0,0	783,33	0,00	0,00	0,00
0622561	N	0,00		15 645,31	7,58	F		0,0	1 955,67	0,00	0,00	0,00
10115901/01	N	0,00		46 480,00	7,50	F		0,0	5 810,00	0,00	0,00	0,00
10337821/01	N	0,00		29 571,00	14,08	F		0,0	1 971,40	0,00	0,00	0,00
10198811/01	N	0,00		86 223,97	7,67	F		0,0	10 778,00	0,00	0,00	0,00
10456411/01	N	0,00		64 845,74	12,67	F		0,0	4 988,13	0,00	0,00	0,00
1077001	N	0,00		25 600,00	14,67	F		0,0	1 706,67	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		408 365,33					148 041,63	5 352,66	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuelle et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.